



MAIRIE de BASSEVELLE

77750

Téléphone : 01 60 22 51 01 - Télécopie : 01 60 22 56 68

E-mail : mairiebassevelle@wanadoo.fr

LISTE DES DELIBERATIONS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 SEPTEMBRE 2022

Approbation du compte-rendu du lundi 30 mai 2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

1- Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie

Délibération n°21/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

2- Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture et l'acheminement d'énergies et des services associés

Délibération n°22/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

3- Proposition des créances douteuses. Délibération adoptant une méthode de calcul

Délibération n°23/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

4- Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2023

Délibération n°24/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

5- Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes des Collectivités territoriales et de leurs groupements

Délibération n°25/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

6- Remboursement du chèque d'avance de M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM, concernant la participation financière de la Commune, suite au départ en retraite de Mme Véronique VIVIEN, ancienne directrice de l'école de Bassevelle.

Délibération n°26/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

7- Devis N°AIT220800109 du 2/08/2022 de MANUTAN Collectivités pour l'achat de rideaux occultants pour l'école

Délibération n°27/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

8- Devis N° DE04993 du 02/08/2022 de DECOLUM Illuminations pour l'achat de rideau lumière filante pour décoration extérieur de Noël

Délibération n°28/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

9- Diverses propositions de BIR Chennevières concernant la fourniture et pose de lanternes LED, en remplacement des lanternes actuelles sur mâts conservés (hameau du Petit Villiers, en partie rue de la Croix Blanchot)

Délibération n°29/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

10- Diverses propositions de BIR Chennevières concernant la fourniture et pose de lanternes LED, en remplacement des lanternes actuelles sur mâts conservés (hameau du Petit Villiers, en partie rue de la Croix Blanchot, en partie route d'Orly sur Morin)

Délibération n°30/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

11- Proposition d'honoraires de BMI-V1 du 20/07/2022 concernant l'étude de diagnostic structurel de l'ancien phare aéronautique de Basseville (mât et plateforme sommitale)

Délibération n°31/2022

Voter à l'unanimité des membres présents et représentés
par 2 voix « Pour » et 8 voix « Contre »

12- Création d'un emploi permanent

Délibération n°32/2022

Adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Fait à Basseville, le 22 septembre 2022
Le maire, Jean-Marie VAN LANDEGHEM



A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Jean-Marie Van Landeghem', is written over the right side of the official seal.